**L'ADEME, centre de ressources pour l'Etat exemplaire**

**02/02/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) du 4 juin 2003, dans son programme "Vers un Etat exemplaire" fixe à l'ADEME le rôle de centre de ressources :

*"L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) assurera un rôle de "centre de ressources" par la mise à disposition de méthodologies de références et fournira un soutien méthodologique à des opérations locales exemplaires. L'ADEME créera un observatoire des démarches éco-responsables et participera à la diffusion des bonnes pratiques. Elle contribuera à la définition et à la mise en oeuvre des programmes de formation. »*

C'est dans le cadre de cet objectif assigné par l'Etat que l'ADEME met à disposition son expertise, en portant ses efforts sur 4 axes principaux :   
**Proposer un ensemble d'outils méthodologiques** mis au point par l'ADEME et utilisables par les administrations sur les thèmes de l'agence (énergie, air, bruit, déchets, achats éco-responsables). Les outils déjà disponibles sont présentés dans notre [rubrique développement durable/éco-responsabilité/Etat exemplaire.](http://194.117.223.129/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13346)

**Apporter son soutien technique pour l'élaboration de formations thématiques (déchets, achats, énergie, HQE)** en partenariat avec le ministère de l'Ecologie et du Développement durable (MEDD) et l'IFORE (Institut de Formation de l'Environnement).

**Favoriser des démarches d'achats éco-responsables**

* Participation au groupe plénier du Groupe Permanent d'Etudes de Marchés (GPEM) « Développement durable et environnement ». L'ADEME a en particulier animé le comité permanent « produit » du GPEM qui a élaboré le « **guide de l'achat public éco-responsable ? achat de produits** » ;
* Soutien technique apporté au MEDD sur le contenu du site [www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr](http://www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr/) , pour sa partie achats (étude d'analyse de trente-six familles de produits) ;
* Développement de l'offre d'éco-produits par l'accompagnement de démarches d'éco-conception ([www.ademe.fr/eco-conception](http://www.ademe.fr/eco-conception) ) ;
* Soutien au déploiement et à la diffusion des écolabels officiels (NF Environnement, écolabel européen).

**Développer le Plan Environnement Administration (PEA), outil spécifique de mise en place d'une démarche de management environnemental** qui devra notamment permettre aux administrations d'atteindre les objectifs assignés par la Stratégie Nationale du Développement Durable. Cet outil est élaboré à partir d'expérimentations en cours auprès de 6 sites pilotes et sera disponible à la rentrée 2005.

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45